

CHASSONS LES FAKE NEWS!



Dans le cadre de la semaine de la presse et des médias à l'école, nous, élèves de 406 et 407 avons eu la chance de rencontrer Monsieur Loïc CHAUX, journaliste indépendant du journal le Tangué, représentant l'association FAKE OFF lors de sa venue au collège.

Objectifs des 2 matinées: nous sensibiliser à l'utilisation des médias et nous apprendre à démêler le vrai du faux concernant les informations transmises.

Activités:

- Jeux pour voir comment se propage l'information et comment elle est transmise d'une personne à une autre, l'information ayant été modifiée entre temps.
- Découverte d'astuces pour vérifier la fiabilité d'une photo. Une photo ne constituant pas une preuve irréfutable pour la transmission d'une information ! L'intelligence artificielle rend plus compliquée le travail de contrôle de l'image car la modification de la photo ne tient souvent qu'à des petits détails.
- Travail sur les postes informatiques afin de manipuler les différents outils proposés pour la vérification d'une information,
- Comparaison du traitement de l'information sur diverses sources comme Twitter, Facebook...
- Apprendre à rechercher les sources et les authentifier.

Ce que nous avons retenu de cet atelier :

- Une fake news est une rumeur qu'on n'a pas vérifié.
- Pour identifier une fake news, il faut vérifier les sources en cherchant le directeur de publication.
- Pour chercher la vérité, le journaliste doit se rendre sur le terrain, interroger les témoins mais aussi les spécialistes.
- Wikipédia est un site sur lequel n'importe qui peut modifier des informations.
- Avec le site TinEye on a pu vérifier la fiabilité d'une image.
- Le site AFP factuel alimenté par de bons journalistes, a pour mission de démonter les mensonges en fournissant le contexte afin de donner du sens à une information.

Nous avons beaucoup apprécié l'intervention du journaliste car c'était très dynamique et divertissant. Cet atelier nous a permis de mieux comprendre les missions d'un journaliste. A partir de maintenant, nous serons moins crédules face à une fausse information.

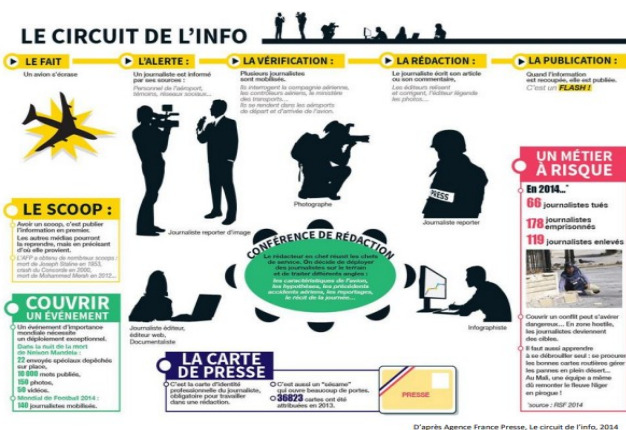
MERCI AUX INTERVENANTS, A MADAME GOPAL PANON ET A MADAME TANDRAYEN !

ENQUÊTONS !

Par le biais de l'EMI (Éducation aux médias et à l'information) les élèves de 401,403,404 et 405 ont pu se glisser dans la peau d'un journaliste. S'inscrivant dans le programme de 4ème et plus précisément dans la thématique "Informer, s'informer, déformer" l'atelier s'est présenté sous forme d'enquête journalistique. Monsieur Laurent YUS, travaillant en lien avec l'École supérieure de journalisme de Lille a su impliquer les élèves dès le début en leur proposant d'enquêter sur un incident : "Qui a mis le feu au lycée ?". Ainsi à partir de vidéos de témoignages et d'un jeu de cartes, les élèves pouvaient sélectionner divers témoins leur permettant de résoudre l'enquête.

L'objectif final était que les élèves proposent un titre et qu'ils rédigent un chapeau comme la Une d'un journal.

Les élèves ont joué le jeu et étaient déterminés à identifier le coupable. Enfin ils ont pu poser des questions à l'intervenant sur le métier de journaliste.



La Charte de Munich

24 NOVEMBRE 1971, MUNICH

LES DIX DEVOIRS DE LA CHARTE

- Respecter la vérité : quelles qu'en soient les conséquences pour le média, et ce, en raison du fait que le public a des besoins de vérité.
- Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique.
- Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent, et ne pas altérer les textes et les documents.
- Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents.
- S'abstenir de divulguer la vie privée des personnes.
- Ne pas divulguer toute information publiée qui se révèle fautive.
- Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement.
- S'entretenir de façon constructive avec les pouvoirs publics et ne pas se laisser influencer par les intérêts particuliers.
- Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui de publicitaire et de propagandiste et ne pas accepter de publicité déguisée ou indirecte, des annonceurs.
- Refuser toute pression et s'acquiescer de directives rédactionnelles qui enfreignent les principes de la charte.

LES CINQ DROITS DE LA CHARTE

- Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui concernent la vie publique.
- Le journaliste a le droit de refuser toute soumission qui ne serait pas clairement motivée par cette ligne générale.
- Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou sa conscience.
- Le journaliste a le droit de refuser toute obligation légale ou contractuelle de toute décision importante de nature à affecter la vie de la personne. Elle doit être au moins consultée avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction, les méthodes, les services, mutations et promotions de journalistes.
- En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement à la sécurité des conventions collectives, mais aussi à un contrat personnel accordant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'une rémunération correspondant au rôle social qui est en jeu et suffisant pour garantir l'indépendance économique.

ENQUÊTE EXPRESS

SCOOOP INFOS TÉMOINS INTERVIEW SOURCES

RECONSTITUER LES 5 W D'UN FAIT DIVERS

*De l'anglais: What Who Where When Why, et en français: Quel Qui Où Quand Pourquoi ?

ESJ ANJOS EUROPEAN COMMISSION HORIZONS ESJ ANJOS

QUESTIONS À SE POSER AVANT DE COMMENTER SUR LES MÉDIAS SOCIAUX:

- EST-CE QUE JE COMMENTE POUR ME DÉFOULER OU DEVERSER MA COLÈRE ?
- EST-CE QUE MON COMMENTAIRE EST UTILE ET CONSTRUCTIF ?
- EST-CE QUE JE DIRAIS LA MÊME CHOSE SI J'ÉTAIS DEVANT LA PERSONNE ?
- EST-CE QUE J'AIMERAIS QUE MON COMMENTAIRE SOIT RENDU PUBLIC ?
- EST-CE QUE J'AIMERAIS QU'ON ME PARLE DE CETTE FAÇON ?
- EST-CE QUE JE POURRAIS REGRETTER CE COMMENTAIRE ?
- EST-CE QUE MON COMMENTAIRE CONTIENT DES INFORMATIONS PRIVÉES ?

@EliSe Gravel